

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

02/10/2019

Dossier complet le :

02/10/2019

N° d'enregistrement :

F01119P0221

1. Intitulé du projet

Construction du quartier Montgolfier
Commune de Noisy-le-Roi

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

ADIM PARIS ILE-DE-FRANCE / VINCI IMMOBILIER ILE-DE-FRANCE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Olivier MORLET, Directeur du développement

RCS / SIRET

4 8 7 | 6 3 5 | 5 7 5 | 0 0 0 | 1 1

Forme juridique

Société en Nom Collectif

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Rubrique 39° a) Travaux et constructions qui créent une surface de plancher ou une emprise au sol comprise entre 10 000 et 40 000 m ² .	Rubrique 39° a): permis de construire sur un terrain d'environ 8.2 hectares pour une surface de plancher développée d'environ 35 500 m ² .

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le quartier Montgolfier à Noisy-le-Roi a fait l'objet d'une procédure de Zone d'Aménagement Concertée, réalisée en petite partie en 2008 principalement pour une vocation d'activités économiques.

La nature du projet consiste à terminer l'aménagement de cette ZAC.

Le projet s'articule autour de 2 grands secteurs :

- en partie Ouest, un espace majoritairement dédié à l'activité (4 000m² déjà bâtis), pour lequel 7 500 m² de SDP restent à bâtir. Une résidence service seniors pourrait éventuellement être construite dans ce secteur.

- en partie Est, un espace majoritairement dédié au logement, où un EHPAD a déjà été réalisé et où un potentiel de 28 050 m² de SDP a été évalué pour la réalisation de 400 logements au total.

4.2 Objectifs du projet

Le projet prévoit de créer une nouvelle centralité à l'échelle de Noisy-le-Roi, à proximité directe de la gare et à quelques centaines de mètres du centre-ville.

La partie Est du site sera réservée à la construction de logements, pour répondre au besoin de développement de l'offre de logements, en particulier sociaux, dans la commune.

La partie Ouest sera plutôt destinée aux activités (tertiaires et/ou commerces), profitant de la présence de la gare sur le site.

Un aménagement paysager de qualité sera visé pour le bien-être des habitants et usagers du site.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les bâtiments présents au nord-est du site seront entièrement démolis. L'EHPAD et le bâtiment d'activités à l'ouest du site, construits récemment, seront eux conservés. Les matériaux amiantés seront redirigés vers une filière de traitement adaptée.

Les terrassements seront effectués, les réseaux seront mis en place. Les voiries et espaces publics seront créés. Une nouvelle entrée sur le site sera aménagée à l'est du site, profitant de la nouvelle voie qui contournera les espaces sportifs à l'est du site.

Les nouveaux bâtiments de logements et d'activités seront ensuite construits.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation, le projet accueillera environ 400 nouveaux logements, ainsi que 11 500 m² d'activités. Ceci équivaut à une arrivée progressive de futurs résidents, usagers et employés qui généreront de nouveaux besoins.

En termes de circulation, les déplacements des nouveaux résidents engendreront des flux routiers quotidiens supplémentaires. Le réseau viaire actuellement en impasse sera raccordé à l'est et restructuré en le hiérarchisant de façon à distinguer les rues de distribution interne, les rues de desserte, les accès parking et les axes doux. Des places de stationnement seront prévues en surface, le parc relais existant pourra également accueillir une partie des besoins en stationnement sur le site. Une nouvelle entrée de quartier sera créée depuis le chemin de la Plaine, qui sera raccordé à l'avenue des Moulineaux.

La mixité programmatique (logements, activités, EHPAD) permettra d'offrir aux futurs habitants des aménités accessibles facilement à pied, à proximité directe de la gare et du centre-ville.

Les élèves seront scolarisés dans les groupes scolaires présents à proximité.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

La Zone d'Aménagement Concertée va être supprimée.

La décision de l'autorité environnementale sera donc jointe au Permis de construire qui sera déposé dans le cadre du projet.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Assiette totale du terrain	Environ 8.2 ha
Surface de plancher développée	Environ 35 500 m ²

4.6 Localisation du projet

**Adresse et commune(s)
d'implantation**

Avenue de l'Europe
78 590 NOISY-LE-ROI

Coordonnées géographiques¹

Long. 2 ° 05 ' 97 " 98 Lat. 48 ° 84 ' 11 " 16

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° : 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A proximité : - Forêt de Marly, de type 2 (à 500m) - Forêts domaniales de Meudon et de Fausses-Reposes et Parc de St-Cloud, de type 2 (à 6km)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention du bruit dans l'environnement des infrastructures de l'Etat dans le département des Yvelines
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est situé à proximité d'un site protégé au titre des monuments historiques : le château de Noisy-le-Roi (à 300m).

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un site est référencé dans la base de données BASIAS dans le périmètre d'étude, qui concerne le site d'une entreprise de fabrication de ciment (UNIBETON). Deux autres sites BASIAS sont recensés à moins de 400m du site, qui concernent de la fabrication et du stockage de produits chimiques. De plus, le site n'est pas référencé dans la base de donnée BASOL.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A proximité : - Etang de Saint Quentin-en-Yvelines (à environ 7 km)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Augmentation des prélèvements en eau liés à l'arrivée de nouveaux usagers et résidents. Les nouveaux bâtiments seront raccordés aux réseaux de distribution en eau et d'assainissement de la commune. Ces réseaux feront d'ailleurs l'objet d'une reprise dans le cadre des travaux sur le site et seront suffisamment dimensionnés pour les besoins générés par le processus de renouvellement urbain du quartier.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les premiers estimatifs de déblais / remblais sont actuellement en cours, on peut supposer que la réalisation des parkings en infrastructures pourrait engendrer un excédent de terres. Le réemploi sur site sera priorisé.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se trouve à proximité d'une ZNIEFF. Il ne présente toutefois que peu d'intérêt en termes de qualité des milieux (pelouses rases, arbres) mais il pourrait avoir un rôle plus important sur les plans de continuités écologiques.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à proximité mais en dehors des périmètres Natura 2000 (le plus proche étant à plus de 7 km). Etant donné la nature des habitats existants (site déjà urbanisé, pelouses rases et quelques arbres, dont la conservation est étudiée), le projet ne devrait pas avoir d'incidences sur le réseau Natura 2000. Les incidences indirectes seront également moindres car la zone est globalement déjà urbanisée, n'engendrant pas de nuisances ou de rejets dangereux pour la faune et la flore.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à proximité mais en dehors des périmètres de protection ZNIEFF (500m). Il n'aura pas d'incidences directes sur ces derniers. Concernant les conséquences indirectes potentielles, elles seront limitées puisque la zone aura un usage locatif. De plus, le projet prévoit l'intégration d'espaces verts de afin de préserver l'habitat des espèces alentours.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est globalement déjà urbanisé et est occupé actuellement par des locaux d'activités et un EHPAD. Certains espaces végétalisés en friches feront toutefois l'objet de constructions.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site se trouve enclavé entre la voie de chemin de fer accueillant le Transilien L et la route départementale D307. Le risque de transports de matières dangereuses est donc existant. Le fret ferroviaire est toutefois très rare sur la ligne.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune n'est pas concernée par des PPRN. Le site est toutefois concerné par l'aléa retrait-gonflement des argiles, avec un risque fort.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le site ayant uniquement une vocation de logements et activités tertiaires, il n'engendrera aucun risque sanitaire pour son environnement.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'arrivée de nouveaux habitants engendre une augmentation des flux de circulation. Une légère augmentation du trafic est ainsi à prévoir. Cependant, le développement d'un maillage de circulation douces et la proximité des transports en commun (Transilien, Tram 13 Express en 2021) permettront de réduire les flux motorisés. La réalisation d'une étude trafic est par ailleurs prévue.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	De nouvelles nuisances seront associées aux déplacements motorisés des résidents et usagers du site. Le bâti neuf construit sera cependant mieux isolé que l'existant. Des emplacements pour vélos seront prévus afin de proposer des alternatives à la voiture. Le site est enclavé entre deux sources de bruit, la départementale 307 ainsi que la voie ferrée accueillant le Transilien L. La disposition du bâti ainsi que l'installation d'isolations acoustiques limiteront l'exposition à ces nuisances.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les travaux de construction et particulièrement de démolition et de terrassement sont sources de poussières. Afin de limiter l'envol de poussières pendant la phase chantier, un arrosage régulier du chantier pourra être effectué dans le but de limiter le soulèvement et la diffusion de poussières.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Des vibrations pourront avoir lieu en phase chantier. Le site pourrait être concerné par des vibrations du fait du passage des trains à proximité du site. La force de ces vibrations est toutefois à étudier.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Des émissions lumineuses liées à la présence de populations, d'activités et d'éclairages publics sont prévisibles sur le site. Tous les éclairages extérieurs seront orientés vers le bas de manière à limiter les pollutions lumineuses.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La vocation de logements, activités tertiaires et équipement du site n'engendrera pas d'émissions directes de polluants dans l'air. Des émissions indirectes surviendront par l'usage des véhicules motorisés personnels des futurs résidents et des usagers, ainsi que par le fonctionnement des équipements de chauffage et de refroidissement. Celles-ci seront toutefois mineures.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier: de potentiels rejets accidentels, surveillés par application d'une charte chantier faibles nuisances.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les rejets d'eaux usées en phase d'exploitation correspondront aux rejets quotidiens des logements, activités et équipement qui seront raccordés aux réseaux collectifs. Aucun effluent spécifique n'est prévu.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier: des déchets de chantiers seront émis (déconstruction). En phase d'exploitation, les logements engendreront une augmentation de la production de déchets (ménagers) qui seront pris en charge par la collecte existante.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A la vue du site, le projet pourrait être dispensé de la procédure d'archéologie préventive.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est globalement déjà urbanisé. Certains espaces verts en friches feront toutefois l'objet de constructions.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Des projets prévus ou en cours de réalisation à proximité du site au sein ou aux alentours de la commune de Noisy-le-Roi et sont susceptibles d'engendrer des effets cumulés avec le projet:

- Secteur de Villevert (Renouvellement Urbain à Louveciennes)
- Secteur Plains Champs à Marly-le-Roi
- Secteur Centre-ville à L'Etang-la-Ville
- ZAC La Croix Bonnet à Bois-d'Arcy
- Tram 13 Express, desservant la gare de Noisy-le-Roi présente sur le site.

Des modifications cumulatives surviendront donc sur :

- l'offre en logement, activités et commerces: renforcement et diversification de l'offre en logements
- la requalification paysagère de la commune et des communes voisines avec des projets qui agissent en faveur de la facilitation de la circulation des espèces (continuités écologiques)
- les consommations/ rejets d'eau, d'énergie et de déchets: en phase chantier puis en phase d'exploitation;
- des émissions lumineuses: liées à l'éclairage de l'ensemble des nouveaux bâtiments et à l'éclairage public;
- les nuisances sonores indirectes impliquées par les déplacements motorisés des futurs occupants et les poussières sur chantier;
- les émissions de polluants indirectes liées aux déplacements des futurs usagers et au chauffage des locaux;
- l'accessibilité aux transports en communs.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le site aura pour principales incidences :

- l'augmentation de la population exposée aux nuisances sonores ou de qualité de l'air. L'exposition aux nuisances sonores causées par le passage de trains sera réduite du fait de la construction d'un parc relais en front de voie, ainsi qu'un îlot de bâtiments d'activités. Les logements ne seront pas directement exposés aux nuisances sonores causées par les trains. Les nuisances issues du trafic routier, notamment sur la départementale 307, seront traitées par différents aménagements paysagers par l'orientation des logements et par l'installation d'isolations acoustiques adaptées. Des logements se trouvent toutefois dans la bande réglementaire des 100m de part et d'autre de la route.
- la réduction des zones perméables sur le site : le projet prévoit l'aménagement paysager de plusieurs espaces publics ainsi que des toitures végétalisées sur les bâtiments de logements, afin de réduire l'imperméabilisation du site.
- de générer des déchets et des nuisances en phase travaux : enjeu pris en compte par l'application d'une charte chantier.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet Montgolfier s'implantant à proximité de la gare de Noisy-le-Roi affiche des ambitions environnementales spécifiques. La potentielle présence de traces de pollutions dans les sols, l'augmentation à la marge des trafics et des nuisances associées, la proximité avec les voies ferrées et la route départementale 307, la maîtrise des impacts sur les ressources et l'enjeu de maîtrise du bilan carbone en phase chantier en sont les principaux enjeux. Ces sujets ont été abordés par la réalisation d'investigations environnementales, par des choix de conception à la faveur des modes doux et transports en communs et à la recherche de zones de calme acoustique, la préparation d'une charte chantier faibles nuisances, et l'exigence d'obtention de certifications/ labels environnementaux qui permettront de mettre en œuvre des mesures adaptées.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Risques liés au phénomène de retrait-gonflement des argiles Risques liés aux installations industrielles et aux sites BASIAS Carte des projets alentours pouvant faire l'objet d'impacts cumulés sur la zone du projet d'étude Carte des niveaux sonores représentant l'indicateur de bruit Lden sur une journée complète

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Nanterre

le, 30 septembre 2019

Signature

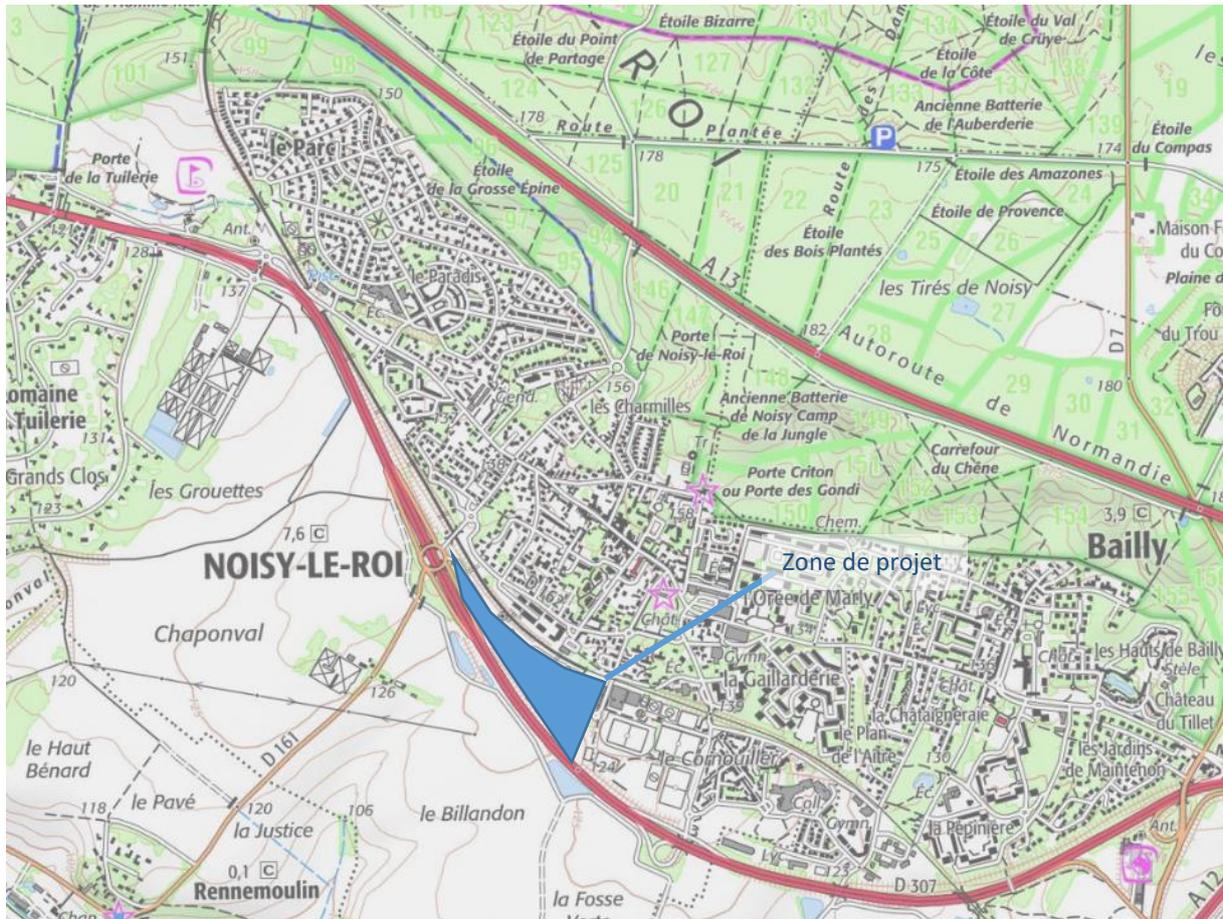


Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

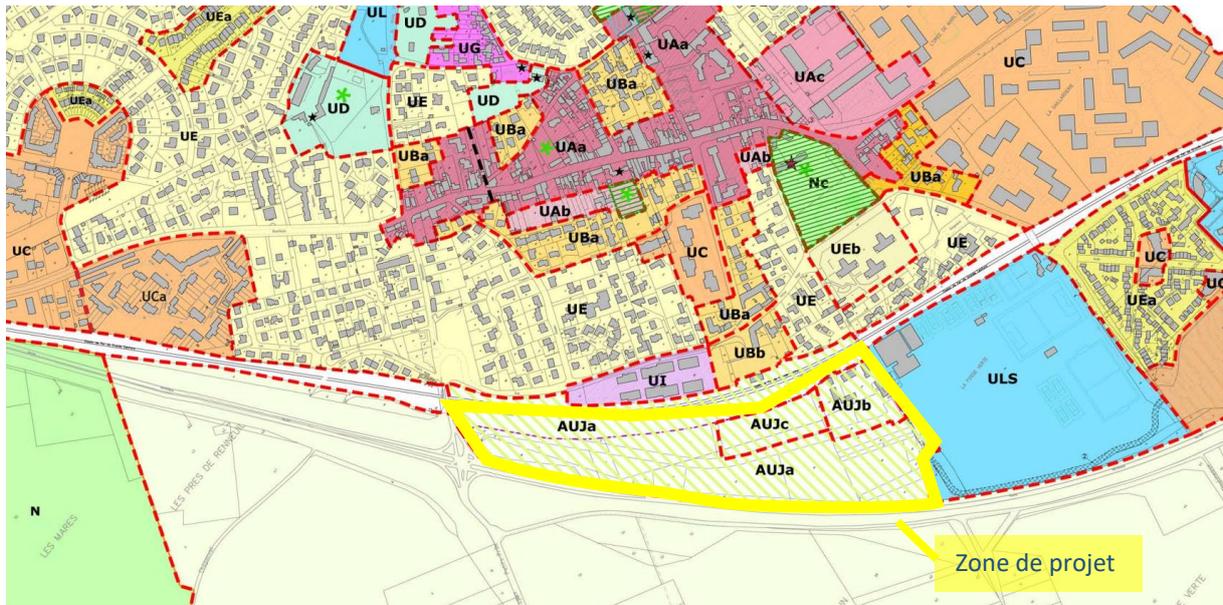
ANNEXE DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS, PERMIS DE CONSTRUIRE DU QUARTIER MONTGOLFIER A NOISY-LE-ROI

I. Annexes obligatoires

1/ Plan de situation du projet



Localisation du projet 1 : 2000^{ème} (Source : Géoportail)



Légende	
	Délimitation des zones
	UAa Habitat dense coeur historique Fuseau de densité basé sur une harmonie des gabarits de la rue Le Bourblanc Délimitation de zones de hauteur dans la zone UAa
	UAb Arrière fuseau
	UAc Secteur d'équipements et de commerces du centre
	UBa Franges immédiates du coeur historique
	UBb Zone mixte : habitat / commerces et /ou services
	UC Zone d'habitat collectif
	UD Grandes propriétés arborées
	UE Tissu mixte : habitat individuel traditionnel, pavillonnaire ordonnancé et collectifs bas
	UEa Habitat pavillonnaire dense
	UEb Collectifs bas en parc arboré
	Ufa Zone d'habitat individuel de densité faible
	Ufb Zone d'habitat individuel de densité faible (copropriété)
	UG Tissu ou hameau de maisons de bourg anciennes
	UI Zone d'accueil d'activités tertiaires / artisanales / industrielles
	UK Zone d'accueil d'habitat et d'équipements publics
	UL Zone d'accueil d'équipements publics
	UM Domaine public ferroviaire
	A Zone agricole
	N Espaces naturels à préserver Nc Patrimoine bâti classé et à préserver
	Ng Equipement de loisir de plein air
	AU Zones d'urbanisation future AU "Chaponval" : Urbanisable à terme sous forme d'opération d'ensemble AUH "Chaponval" : Urbanisable à terme sous forme d'opération d'ensemble Secteur exploité / Constructions autorisées
	Zone d'Aménagement Concerté (ZAC)
	Polygones constructibles
	Secteurs naturels spécifiques
	Espace vert d'intérêt paysager à préserver
	Espaces boisés classés
	Espaces paysagés remarquables
	Edifices remarquables
	Edifice classé Monument Historique
	Edifice inscrit aux Monuments Historiques
	Autres édifices remarquables

Extrait du zonage du PLU de la ville de Noisy-le-Roi (Source : PLU de Noisy-le-Roi)

2/ Photographies, points et dates des prises de vues



Photo 1 :



Photo 2 :



Photo 3 :



4/ Plan des abords du projet



Plan des abords du projet décrivant les fonctions à proximité

5/ Site Natura 2000



Site Natura 2000 aux alentours du projet (source : Géoportail)